

3277

Berne, le 4. Septembre 1853

Ministre Suisse & Sais. ~~Schimbach~~

Monsieur,

<sup>lettre</sup> <sup>Tuin</sup>

Dans votre ~~note~~ <sup>lettre</sup> du 17 Berner, vous avez exprimé l'opinion que pour le moment il n'était pas à conseiller d'insister sur un rattachement à la frontière suisse moyennant un chemin de fer de Gray à Montceau passant par Besançon, conception en faveur de laquelle nous avons avions chargés le 8 du même mois de faire <sup>vous employer</sup> des démarches auprès du Gouvernement français. Vous donniez à entendre que toute demande ultérieure ~~pourrait entraîner un refus positif~~ <sup>aurait pour effet d'attirer</sup> <sup>catégorique</sup>, et ce que vous croyez devoir inférer ~~dans~~ <sup>de</sup> à la suite de conférences <sup>tenues</sup> avec le Directeur général des chemins de fer, lequel estime que les relations de voisinage entre la France et les montagnes de Neuchâtel, le Val St Imier, Bière et Yverdon ne sont pas assez nombreuses pour concourir <sup>en</sup> à une communication internationale ~~à l'aide de voies ferrées.~~

Vous exposez en outre que l'état financier de la France ~~entraîne~~ l'opposition à la concession de nouvelles lignes, en ce que le marché français est déjà chargé d'une masse d'actions et d'obligations.

Vous nous auriez fait un devoir de donner connaissance aux intéressés; or ces derniers prétendent que ni le ministre français des Travaux publics, ni S. M. l'Empereur ne partagent l'opinion du Directeur général des chemins de fer. Il leur a été répondu disant-ils, que tant le ministre que l'Empereur qui ont donné audience aux délégués des cantons frontiers, le printemps dernier, pour cette même affaire, se sont ~~trouvé~~ <sup>trouvé</sup> prononcés d'une manière si favorable quant à la jonction par Montceau, que l'on peut concevoir les meilleurs espérances sur les intentions du Gouvernement français.

Le fait que la ligne de Gray-Gy-Yverdon a ~~été~~ <sup>été</sup> ~~construite~~ <sup>trouvée</sup>, malgré l'opposition du Directeur général des chemins de fer, est considérée comme une preuve de plus que le Gouvernement français a en vue la jonction par Montceau, parce que la ligne de Gray à Gy en est déjà une section, et qu'en général on n'aurait guère pris cette direction si l'on n'avait pas songé au prolongement sur Besançon.

En ce qui concerne l'importance ~~de~~ <sup>de</sup> la circulation qui revient à cette ligne, on peut justement se rapporter au fait que les Vaux neuchâtelois et bernois renferment une population nombreuse, dont l'industrie est florissante, entretenant les relations les plus

FIDELI ARCHIV



Berni de

actives avec Besançon, que ce n'est pas en vain que les Gouvernements de Neuchâtel et de  
 Valais, pour le Suisse, et les villes de Besançon, Montceau et leurs environs, pour la France,  
 attachent une si haute importance à cette voie ferrée, comme unique moyen d'arriver par  
 la ligne la plus directe des montagnes de Neuchâtel et de Bernes, à Paris et en Angleterre  
 et en général dans le nord, et réciproquement.

Au surplus, et cette seule considération devant déterminer la France à satisfaire  
 aux vœux de la Suisse, - c'est que le chemin de fer sur territoire suisse de la frontière au  
 Col des Roches jusqu'à la Chaussée-Fonds est déjà en exploitation, qu'il est ~~en~~ en  
 construction entre la Chaussée-Fonds et Neuchâtel, et est comidi à partir de la Chaussée-  
 Fonds par le Val de Joux jusqu'à Bienne, assurant ainsi des raccordements directs  
 avec les lignes principales du réseau suisse; et la jonction près Montceau ayant pour  
 conséquence nécessaire la réalisation de la ligne du Val de Joux.

Nous sommes sûr bon de Paris que la jonction ~~en~~ en question des lignes suisses  
 et françaises est ~~un~~ dans l'intérêt non seulement des deux territoires limitrophes,  
 mais encore dans celui des deux Etats en général, et nous désirons que votre manière  
 de voir soit officiellement communiquée au Gouvernement français.

A cet effet, nous vous chargeons de remettre au Gouvernement français une note  
 écrite renfermant l'exposé des motifs plus haut développés, et la demande ~~de~~ tendant  
 à ce que la construction de chemin de fer de Gray soit Gij par Besançon sur Montceau  
 et la frontière suisse soit accordée.

Vous voudrez <sup>bien</sup> appuyer cette demande de tous vos efforts et nous faire connaître  
 ce qui vous sera dans le cas d'apprendre ultérieurement à ce sujet.

Nous saisissons -

Conseil fédéral